

Des définitions à partager...

- L'addiction est synonyme de dépendance : désir puissant et permanent de continuer une consommation malgré toutes les complications existantes. Le terme d'addiction est couramment utilisé. Or, il existe plusieurs types de comportements dans la consommation d'un produit, allant de l'usage simple à la dépendance. L'utilisation du terme « pratique addictive » permet d'aborder ce problème dans sa globalité, y compris sa prévention.
- La santé mentale est une composante essentielle de la santé globale des individus. Une bonne santé mentale ne doit plus être seulement définie comme étant l'absence de troubles mentaux, mais comme cet état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté. (OMS)

Addictions, santé mentale sur le territoire Nazairien : l'essentiel

Habitants : les constats

- Addictions, santé mentale et vie quotidienne : des revendications qui portent moins sur la qualité de l'offre de soin que sur la prise en compte du quotidien
- Les habitants qui expriment des demandes d'accompagnement spécifiques
- Une perception de la santé globale, des liens sociaux recherchés
- La bonne connaissance de l'offre de santé environnante

Addictions : un sujet délicat à aborder :

- Addictions et tranquillité publique : un sentiment d'insécurité fortement exprimé
- Jeunesse et addictions : difficultés relationnelles enfants-parents

Prévention : s'essayer à la proximité

- Le rôle des psychologues, la place de l'école
- Une faible association de l'entourage dans les processus de soin et d'accompagnement

Santé mentale : des représentations complexes

- Les personnes rencontrées avouent leurs réticences à consulter des psychologues

Professionnels : les constats

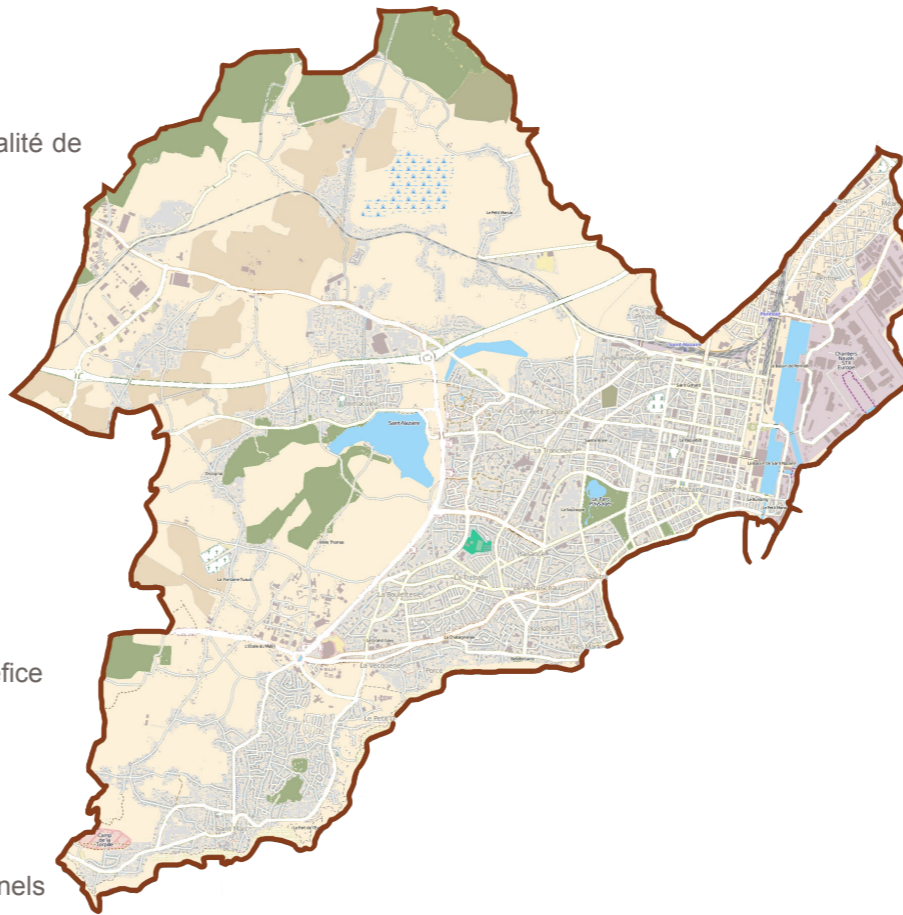
- Déterminants de santé et histoire de la ville : lutter contre les représentations
- Appréhender les publics dans une globalité de vie
- Une perméabilité entre le champ de l'addiction et celui de la santé mentale
- Une offre de service socio-sanitaire nazairienne conséquente
- Une confiance existante entre professionnels qui conforte une capacité d'interpellation au bénéfice des situations rencontrées
- De nombreux espaces de collaboration à l'échelle communale
- Une qualité des liens Ville/Hôpital soulignée
- Une réticence à aller consulter au CMPI
- Des accompagnements difficiles pour les publics en insertion
- Vers une reconnaissance de la dimension citoyenne des personnes en souffrance ?
- La prévention : une marge de progression possible
- Une dimension de recherche à positionner, en interaction avec les différents niveaux institutionnels et territoriaux

Le contrat local de santé

Le CLS est un outil de contractualisation transverse ayant pour objectif de répondre aux enjeux de santé globaux et soutenir les dynamiques sur la commune. Il renforce la qualité de la mise en œuvre de la politique de santé au niveau local, dans le respect des objectifs inscrits dans le Projet Régional de Santé, en assurant la coordination des financeurs et des politiques impactant la santé. Il s'appuie sur les initiatives existantes et vise un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Le CLS de Saint-Nazaire constitue une véritable opportunité lorsque les partenaires trouvent un intérêt à agir ensemble. Il permet de développer des conditions environnementales et sociales favorables à l'état de santé des populations. Il cherche à faciliter l'accès de tous, et notamment des personnes démunies, aux soins et à la prévention.

Le CLS promeut une approche en promotion de la santé et recommande la participation active de la population nazairienne à l'établissement des besoins et des priorités d'actions. Le diagnostic complémentaire Addictions, santé mentale s'inscrit dans cet axe.



Recommandations : les priorités

1. Améliorer l'observation locale et partagée, pour mieux servir l'action
2. Renforcer les interactions entre les thématiques addictions et santé mentale et la politique sociale de la ville
3. Conforter la dynamique de décloisonnement entre champs d'intervention
4. Mettre en œuvre un Conseil local de santé mentale
5. Intégrer l'offre de service existante au sein des quartiers en géographie prioritaire
6. Renforcer la connaissance des acteurs de 1ère ligne vis-à-vis des ressources mobilisables et des modalités d'accès
7. Inscrire les acteurs dans un parcours de santé
8. Valoriser l'offre de service existante auprès de la population générale
9. Mettre en œuvre une programmation préventive d'envergure sur la ville auprès de l'ensemble des publics
10. Avec les jeunes, par les jeunes, pour les jeunes
11. Investir davantage l'évaluation (impact / efficacité)
12. Une restitution interactive du diagnostic

L'offre nazairienne : des spécificités à souligner

- ✓ **Maison de santé Laennec : des consultations spécialisées**
Les médecins généralistes, professionnels du 1er recours, sont confrontés au mal être et à la souffrance psychique, à la dépression, voire à la crise suicidaire de patients qu'ils prennent en charge. Pour certains, l'accès au dispositif de prise en charge par des spécialistes en santé mentale apparaît difficile. Dans le cadre d'un appel à projets régional, une consultation a été mise en place au sein de la maison de santé par un infirmier du CH travaillant au CMP. Le même modèle est reproduit sur les conduites à risques.
- ✓ **Prise en charge des consultations de psychologues pour les adolescents**
Ancrée dans une logique de parcours, est créée pour une période de 3 ans, l'expérimentation **Ecoute'Emoi** assurant l'accès gratuit d'enfants et de jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) à des consultations auprès d'un psychologue clinicien formé, dans la limite de 10 séances, encadrées par 2 séances de bilan. Saint-Nazaire fait partie des territoires expérimentaux.
- ✓ **Des consultations d'infirmière du service psychiatrie au CCAS**
Le Centre Hospitalier de Saint-Nazaire et le CCAS ont signé une convention mettant à disposition à mi-temps une infirmière en psychiatrie. Ses missions : apporter un éclairage aux professionnels dans le cadre d'une problématique de santé mentale repérée et, au besoin, favoriser les relais vers les services médicaux adaptés.
- ✓ **Projet SILAPSY : une démarche innovante de logement accompagné**
Le projet Silapsy est une démarche innovante de logement accompagné pour les personnes en souffrance psychique. Accompagnement intensif pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement, le dispositif opérationnel propose 10 logements sur la ville. Le public concerné, locataires de Silène, personnes hospitalisées ou suivies en psychiatrie, bénéficie d'un accompagnement sur-mesure, assuré par des professionnels médico-sociaux de Silène, l'APUIS, services de psychiatrie du CH.
- ✓ **ANEF FERRER : accompagner les allocataires du RSA isolés**
Depuis 2016, l'association ANEF FERRER est conventionnée par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour accompagner les allocataires du RSA isolés. Ces bénéficiaires n'ont pas ou peu de relations au sein du réseau familial ou amical, ce qui vient renforcer leur isolement. De ce fait, ils ne bénéficient pas d'un appui dans leurs problématiques quotidiennes, ce qui nécessite un accompagnement souvent renforcé. Les principales problématiques repérées sont la santé, le logement et l'accès aux droits. Un travail partenarial s'est mis en place afin d'apporter une réponse de qualité aux bénéficiaires.
- ✓ **Lits Haltes Soins Santé : répondre aux besoins des personnes en grande précarité**
Les LHSS offrent un hébergement, des soins médicaux et paramédicaux et un suivi thérapeutique, un accompagnement social aux usagers en grande précarité. La durée prévisionnelle du séjour est limitée, toutefois renouvelable autant de fois que de besoin, en fonction de l'état sanitaire de la personne. Leur mission est d'offrir, aux personnes sans domicile vivant à la rue, une suite et une alternative à l'hospitalisation ou un soin ne relevant pas de l'hôpital.
- ✓ **L'équipe Nazairienne de Prévention du Suicide (ENPS)**
Cette unité met en œuvre le programme national d'actions contre le suicide. Ses missions s'adressent à deux publics différents : la personne en mal-être et les professionnels et les bénévoles. Elle propose des actions plus particulières autour des axes de prévention et de post prévention, de la formation et la construction d'un réseau de territoire. L'équipe est constituée de professionnels de psychiatrie expérimentés dans les domaines de la santé mentale et des pratiques d'aide aux suicidants au sein du territoire de santé.
- ✓ **EMPP / ADPS, des liens au sein des quartiers**
Au sein des quartiers en géographie prioritaire, en lien avec les maisons de quartiers et associations locales, les éducateurs spécialisés de l'ADPS et l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) favorisent les rencontres avec des habitants, de façon neutre et non discriminante. L'enjeu est de dédramatiser l'image renvoyée par la santé mentale et de répondre avec nuances et graduation aux situations rencontrées.
- ✓ **Le Marsouin, unité mobile de soins et de prévention**
Réduire les inégalités d'accès aux soins passe par de l'innovation sociale permettant de toucher les personnes les plus éloignées du système de santé. Le Marsouin, unité mobile de soins et de prévention, porté par l'association A vos soins se déplace à la rencontre des quartiers et des structures de proximité.
- ✓ **Service civique Croix Rouge. Addictions : les jeunes parlent aux jeunes**
La Croix Rouge développe son action de proximité au-delà de ses missions et engagements habituels, de son activité tenue notamment dans le cadre du Carrefour des solidarités. Elle a fait le choix d'investir dans le service civique et accueille, à ce titre, un jeune volontaire formé par l'ANPAA sur la prévention des addictions. Les interventions se déroulent en milieu scolaire, à partir d'activités favorisant l'échange.

Etre en lien avec les orientations régionales

L'ARS des Pays de la Loire développe sa politique de santé au plus près des territoires et s'engage dans la signature de Contrats Locaux de Santé avec les collectivités territoriales. A Saint-Nazaire, les priorités retenues dans le CLS sont en lien avec les orientations et les objectifs qui découlent du Projet Régional de Santé. Le futur PRS (2018 – 2022), en cours de finalisation, fixera des objectifs opérationnels sur 5 ans, en prévention, soins et accompagnement médico-social, et permettra une vision à 10 ans sur des orientations stratégiques.

- Il couvre 3 ambitions :
- Améliorer l'espérance de vie sans incapacité et le taux de mortalité évitable avant 65 ans par une politique de promotion de la santé à destination de tous, tout en agissant en direction des populations les plus vulnérables, les plus isolées.
- Faire progresser l'organisation du système de santé en s'appuyant sur des professionnels compétents et mobilisés, sur des démarches innovantes et sur la mise en place de parcours de santé individualisés et coordonnés.
- Faire face à l'augmentation de la population, du nombre de personnes vivant avec une maladie ou un handicap en répondant à leur besoin d'accompagnement personnalisé.

En parallèle, le PRAPS (Programme régional d'accès à la prévention et aux soins) décline le PRS pour l'accès aux soins et à la prévention des plus vulnérables.

Les deux thématiques Addictions et santé mentale croisent les enjeux importants sur le territoire nazairien : la réduction des inégalités de santé et l'amélioration de l'expérience vécue des personnes dans leur parcours de santé.